Militant syndical et anarchiste, Louis Lecoin s'engage pour la défense des militants emprisonnés ou menacés d'extradition. La liste des camarades qu'il soutient est longue : Mateu, Nicolau, Morand, Cottin, Makhno, Berneri, Sacco-Vanzetti, Ascaso, Durruti, Jover...

Toujours engagé Lecoin défend les opprimés par des campagnes dans l'opinion publique, crée le Comité pour le Droit d'Asile. Le militant exemplaire est devenu un militant « exceptionnel ».

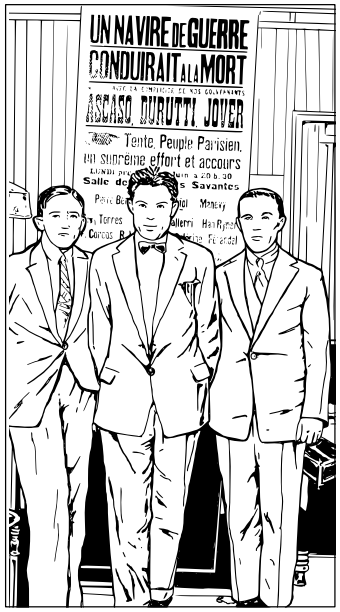

En octobre 1937, le Comité pour l'Espagne Libre élaboré par Louis Lecoin évolue, sur la demande des anarchistes ibériques, en section française de Solidarité Internationale Antifasciste. Le SIA organise l'envoi de vivres, de médicaments, d'armes et de munitions aux Républicains espagnols.

Le 11 septembre 1939 la France est en guerre quand Louis Lecoin diffuse le tract *« Paix immédiate »* à 100 000 exemplaires. Arrêté puis incarcéré, il retrouvera la liberté au mois d'août 1941.

PAIX immédiate !

Malgré tout l'effort des pacifistes sincères, le sang coule. Déjà presque toute l'Europe est dans la guerre. Le monde entier va sombrer dans le sang des hommes.

Tous le savent, tous le sentent.

La tristesse infinie des mobilisés eux-mêmes et la douleur pathétique de leurs proches en sont la preuve.

Pas de fleurs aux fusils, pas de chants héroïques, pas de bravos au départ des militaires. Et l'on nous assure qu'il en est ainsi chez tous les belligérants. La

Louis Lecoin fonde *Liberté* le 31 janvier 1958. Ce mensuel débute sa campagne en faveur des objecteurs de conscience.

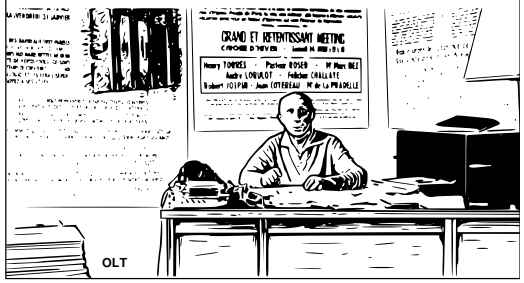

Âgé de soixante-treize ans, Lecoin entame le 1er juin 1962 une grève de la faim de vingt-deux jours. Hospitalisé de force, il obtient l'engagement du gouvernement sur le statut des objecteurs de conscience. La loi sera votée le 22 décembre 1963.

Avec Auguste Blanqui, emprisonné dix-neuf ans, Louis Lecoin en douze ans d'incarcération est le prisonnier politique le plus condamné de France, il est mort le 23 juin 1971.

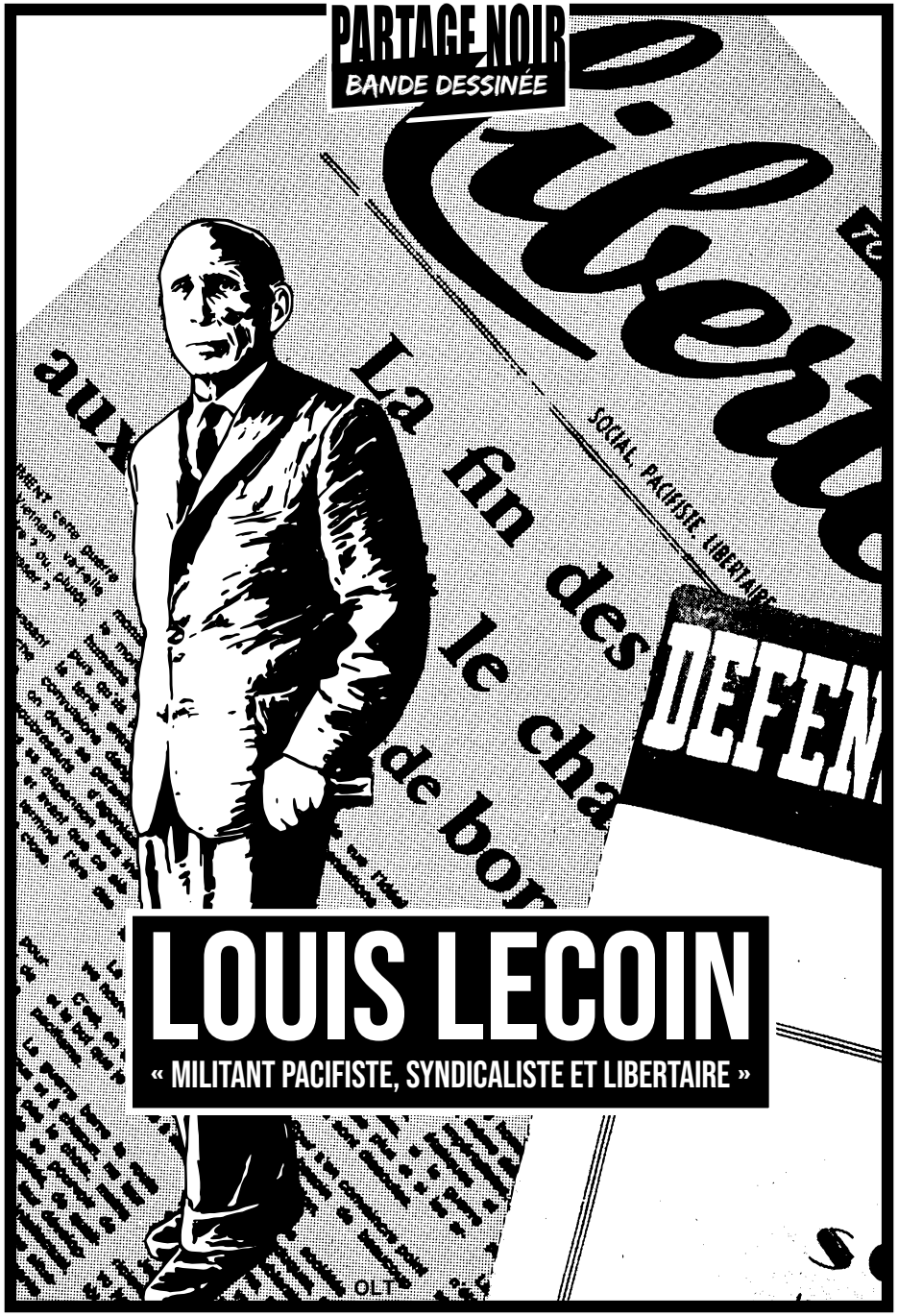

PARTAGE NOIR

La bande dessinée qui suit ne fait qu'un très rapide survol de ce que fut la vie de Louis Lecoin, afin de compléter cet aperçu nous vous invitons à lire la brochure *Louis Lecoin et le mouvement anarchiste* de Sylvain Garel.

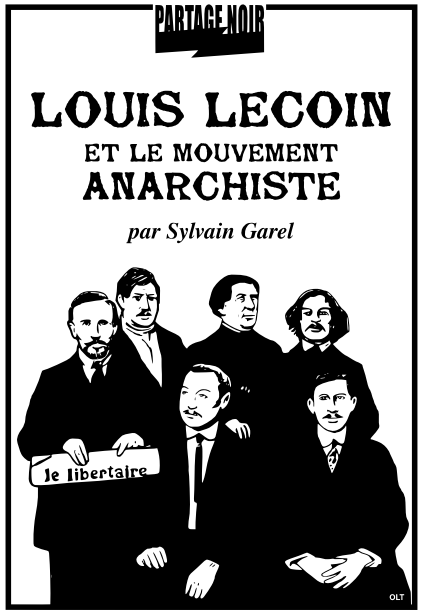

https://www.partage-noir.fr
contact@partage-noir.fr
2021/14-02-2021

CC BY NC SA

LOUIS LECOIN

« MILITANT PACIFISTE, SYNDICALISTE ET LIBERTAIRE »

Texte : MLT & Dessins : OLT

Né à Saint-Amand-Montrond le 30 septembre 1888. Louis Lecoin montera à Paris en 1904 diplômé d'agriculture. Rallié aux idées de Sébastien Faure il est « *anarchiste depuis 1905* ».

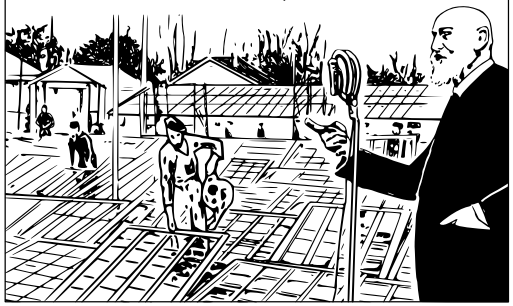

Syndiqué à la CGT, il rejoint ses camarades jardiniers en grève. Le 1er mai 1906, il est arrêté avant le début de l'émeute à Paris.

Le 17 octobre 1910, le soldat Lecoin refuse de servir de briseur de grève contre les cheminots. Écroué à Bourges, le Tribunal militaire le condamnera à 6 mois de captivité.

Libéré de ses obligations, il est à Paris en mars 1912. Il adhère à la Fédération Communiste Anarchiste. Élu secrétaire de la FCA en octobre, il est arrêté le 15 novembre 1912 pour avoir collé une affiche de soutien antimilitariste : « *Aujourd'hui insoumis, demain réfractaire, plus tard déserteur* ». Lecoin est condamné le 19 décembre à cinq ans de prison.
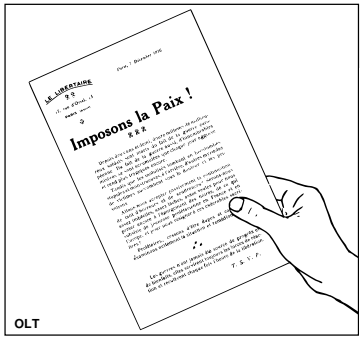
Libéré en novembre 1916, il rédige avec Claude Content et Pierre Ruff un tract signé du *Libertaire* : « *Imposons la paix !* ». Ils sont arrêtes le 11 décembre pour « *propos alarmistes* » et emprisonnés. Libéré en septembre 1917, Lecoin refuse de rejoindre son unité. Il est condamné à cinq ans de prison pour insoumission. Gracié, Lecoin est libéré en novembre 1920.